

Pas de profit sur la pandémie, pas de ségrégation de la vaccination

En avril, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a déclaré que tout futur vaccin contre le Covid-19 devrait être "disponible dans tous les coins du monde [...] à des prix abordables. Ce doit être notre bien universel et commun". La Commission européenne a semblé joindre l'acte à la parole. Accompagnée de certains États membres ainsi que de la Banque européenne d'investissement, elle a recueilli près de 12 milliards d'euros pour faire progresser le développement des vaccins, tests et traitements Covid-19 et l'égalité d'accès à ceux-ci.

Grâce à un travail scientifique impressionnant, les premiers programmes de vaccination ont été lancés. Mais le chemin reste long. Actuellement, les entreprises pharmaceutiques fonctionnent selon un modèle axé sur l'exclusivité qui empêche la distribution rapide et abordable des vaccins hautement prioritaires. Contrairement à ses propres promesses, la Commission européenne n'a pas encore pris une seule mesure pour changer radicalement ce scénario.

Ségrégation de la vaccination

Comment sommes-nous passés de la solidarité universelle à une ségrégation de la vaccination ?

Malgré des millions obtenus via des investissements publics et profitant des recherches académiques, les entreprises pharmaceutiques sont autorisées à breveter les résultats de leurs recherches. Cela leur octroie un monopole sur le développement et la distribution du vaccin.

Pendant, l'échange des résultats de la recherche ne peut se faire que dans l'intérêt général: l'efficacité des vaccins actuels s'en trouverait améliorée, et la production et la distribution mondiales seraient



européen qui peuvent mettre de côté le droit de propriété intellectuelle en cas de crise sanitaire. La Commission européenne bloque néanmoins systématiquement toute proposition internationale qui permettrait un échange ouvert de technologies. Il est incompréhensible que le partage public de données et de résultats cliniques et l'accès universel ne soient pas des conditions pour l'utilisation des fonds publics.

Des portes fermées

Les négociations entre la Commission européenne et les entreprises pharmaceutiques se déroulent de plus à huis clos. Même les parlementaires élus ne savent pas exactement combien nous allons payer par dose, quel est le montant déjà payé par la contribution publique et quelle est l'efficacité exacte des vaccins approuvés.

L'achat de produits médicaux n'est pas soumis aux mêmes règles de transparence que toute autre forme de marché public. Les calculs de prix du secteur pharmaceutique manquent

notoirement de transparence et sont souvent davantage basés sur la "volonté de payer" que sur les coûts de développement et de production. Grâce à la fuite involontaire de la secrétaire d'État au Budget De Bleeker, nous savons maintenant ce que le prix par seringue varie entre 2 et 18 euros. Ce prix n'inclut pas le paiement anticipé de 2,45 milliards d'euros effectué par l'UE aux sociétés pharmaceutiques pour garantir son propre stock de vaccins.

Prenez l'exemple du vaccin Pfizer/BioNTech, le premier vaccin à recevoir une licence de vente européenne. Pfizer a reçu 546 millions de dollars de l'UE et du gouvernement allemand pour financer sa

Le vaccin contre la polio est arrivé sur le marché sans brevet et la maladie a été éradiquée dans de nombreuses régions du monde.

Opinion

Collectif

50 experts belges en faveur de l'initiative citoyenne européenne "Right to Cure" (liste complète sur lalibre.be)

■ Neuf personnes sur dix dans les pays à revenu faible ne seront pas vaccinées contre le Covid-19 en 2021. Il existe des clauses mettant de côté le droit de propriété intellectuelle en cas de crise sanitaire. La Commission européenne doit les supporter pour faire du vaccin un vrai bien universel et commun.

recherche et le développement d'un vaccin efficace contre le coronavirus. Pfizer facture désormais 15,50 euros par injection, dont deux sont nécessaires. L'entreprise a fièrement annoncé qu'elle tirera 30 milliards de dollars de bénéfices du vaccin Covid-19 d'ici 2023. En pleine pandémie et crise économique, il n'y a aucune raison de contribuer aux profits excessifs des actionnaires.

VIH et polio

De nombreuses comparaisons ont été faites avec d'autres crises sanitaires. La crise du VIH est peut-être l'exemple le plus instructif et le plus troublant. Des millions de personnes sont mortes parce qu'elles n'avaient pas les moyens de se faire soigner. La pression publique a forcé les entreprises pharmaceutiques à abandonner leurs brevets dans les pays à revenu faible. Les traitements y sont devenus accessibles dix ans après qu'ils ont été disponibles dans les pays occidentaux. Le monde ne peut tout simplement pas se permettre d'attendre aussi longtemps.

Mais un autre exemple montre que l'existence d'une alternative: le vaccin contre la polio est arrivé sur le marché sans brevet et la maladie a maintenant été éradiquée dans de nombreuses régions du monde.

En lançant une initiative citoyenne européenne, nous rappelons à la Commission européenne son engagement à faire du futur vaccin Covid-19 un bien commun universel. Pour cela, 1 million de signatures sont nécessaires. Cela rendrait visible la demande croissante des citoyens, des experts de la santé et des dirigeants du monde entier selon laquelle l'heure n'est pas aux bénéfices excessifs et aux contrats secrets, mais au contrôle public.

→ Dont Ariane Estenne, présidente du MOC - Mouvement ouvrier chrétien, Marc Van Ranst, virologue KULeuven, Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidarité, Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), Michel Genet, directeur général de Médecins du monde Belgique...

"Un échec moral catastrophique", selon l'OMS

Le patron de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a averti hier lundi, à Genève, que le monde ferait face à un "échec moral catastrophique" si les pays riches accaparaient les vaccins contre le Covid-19 au détriment des pays pauvres. Selon l'AFP, il a fustigé l'attitude "égoïste" des pays riches et critiqué les fabricants de vaccins qui recherchent l'approbation réglementaire dans les États riches plutôt que de soumettre leurs données à l'OMS pour obtenir un feu vert à l'échelle mondiale pour l'utilisation du vaccin. Estimant que la promesse d'un accès équitable à travers le monde aux vaccins contre le coronavirus était maintenant compromise, il a souligné que 39 millions de doses de vaccin avaient déjà été administrées dans 49 pays riches. Dans le même temps, "seulement 25 doses ont été dans un des pays au revenu le plus bas". "En fin de compte, ces actions ne feront que prolonger la pandémie et nos souffrances, ainsi que les restrictions nécessaires pour la contenir, et les souffrances humaines et économiques", a encore dit M. Tedros.

OPINION

Le racialisme inquiète

■ Des "identitaires de gauche" invectivent des sociologues qui déconstruisent le racisme. Quel retournement!



Yves Patte Sociologue, entrepreneur

graphiques montrent que les variables sociales et ethniques agissent toujours "de concert", mais que la classe sociale reste "le facteur déterminant autour duquel s'arriment les autres dimensions de l'identité".

Beaud et Noiriel renvoient dos à dos les tenants d'une lecture raciale et décoloniale, occultant les facteurs sociaux, et les tenants d'une lecture "républicaine" niant la réalité de la ségrégation raciale. Et ils soulignent qu'il est difficile, aujourd'hui, de défendre un travail autonome, entre ces deux camps.

Il y a une douzaine d'années, j'enseignais les sciences sociales à Anderlecht. Mes classes étaient composées d'élèves de cultures, d'origines et de religions diverses.

On était trois ans après les émeutes des banlieues parisiennes (2005). Et Anderlecht avait connu quelques nuits d'"émeutes" et de confrontations entre des jeunes qualifiés par la presse, d'une part, de "Belges" et, d'autre part, d'"immigrés".

Sur les émeutes en France, Alain Finkielkraut avait déclaré: "On voudrait bien réduire les émeutes à leur niveau social. [...] Le problème est que la plupart de ces jeunes sont noirs ou arabes et s'identifient à l'islam. [...] Il s'agit d'une révolte à caractère ethnico-religieux." Toute l'extrême droite française suivait cette vision des événements, ainsi qu'une bonne partie de la droite. Et c'est une question qui revenait très souvent en classe: certains s'insurgeaient contre cette stigmatisation basée sur l'origine, la couleur de peau, la religion; alors que d'autres avouaient penser que c'était "toujours les mêmes qui posaient problème". Comprenez, comme pour Finkielkraut, "les Noirs et les Arabes".

C'était l'occasion de mettre en œuvre les concepts des sciences sociales! J'enseignais les travaux de sociologues comme S. Beaud, M. Pialoux, L. Mucchielli ou G. Mauger qui avaient travaillé sur les bandes de jeunes, les violences urbaines, les milieux populaires et l'immigration. Et à coups d'enquêtes de terrain et de tableaux statistiques, on voyait que les violences urbaines étaient propres aux milieux les plus précaires, quelle que soit leur couleur de peau ou leur religion. La variable sociale était plus importante que les variables ethniques ou religieuses.

C'était important à mes yeux, parce que cette approche sociologique (très classique) permettait de lutter contre les clichés racistes.

Fast Forward... Dans le dernier numéro du Monde diplomatique, S. Beaud publie, avec l'historien G. Noiriel, un article intitulé "Impasses des politiques identitaires". Les deux auteurs interrogent le langage "racialisant" enfilant les jeunes révoltés dans une identité, dans une représentation du monde social "binaire et ethnicisée". Ils rappellent que les enquêtes sociologiques, statistiques ou ethno-

Les sociologues dont le travail permettait de déconstruire le racisme, il y a dix ans, sont aujourd'hui sous les critiques d'un anticracisme qualifié de "racialiste". Les arguments qu'on pouvait opposer, il y a dix ans, aux "identitaires de droite" nous exposent aujourd'hui aux invectives des "identitaires de gauche". C'est, je crois, quelque chose qui doit inquiéter toute personne qui veut lutter contre le racisme, les inégalités et la domination, avec les outils des sciences sociales.

C'était l'occasion de mettre en œuvre les concepts des sciences sociales! J'enseignais les travaux de sociologues comme S. Beaud, M. Pialoux, L. Mucchielli ou G. Mauger qui avaient travaillé sur les bandes de jeunes, les violences urbaines, les milieux populaires et l'immigration. Et à coups d'enquêtes de terrain et de tableaux statistiques, on voyait que les violences urbaines étaient propres aux milieux les plus précaires, quelle que soit leur couleur de peau ou leur religion. La variable sociale était plus importante que les variables ethniques ou religieuses.

C'était important à mes yeux, parce que cette approche sociologique (très classique) permettait de lutter contre les clichés racistes.

Fast Forward... Dans le dernier numéro du Monde diplomatique, S. Beaud publie, avec l'historien G. Noiriel, un article intitulé "Impasses des politiques identitaires". Les deux auteurs interrogent le langage "racialisant" enfilant les jeunes révoltés dans une identité, dans une représentation du monde social "binaire et ethnicisée". Ils rappellent que les enquêtes sociologiques, statistiques ou ethno-